

Image not found or type unknown



achat part succession creation société

Par frasmart, le 07/01/2012 à 20:39

nous sommes trois enfants

nous avons hérité de notre mère une maison

nous sommes deux à vouloir garder la maison, pour un revenu locatif après avoir acheté la part de notre frère

faut il se mettre en société pour gérer les revenus et les dépenses